

dessous de ce point, augmentant tant en valeur absolue que proportionnelle au cours de la grande période d'expansion jusqu'à 1913, alors qu'elles atteignirent 65.0 p.c. de toutes nos importations. Dans les circonstances extraordinaires de la Grande Guerre, elles atteignirent jusqu'à 82.3 p.c. en 1918 et dans les 1920 restèrent à environ les deux tiers du total. Elles ont décliné à moins des trois cinquièmes du total depuis 1932, comme l'illustre l'état VII, p. 533. La demande plus faible pour les marchandises pour l'outillage et l'aménagement a été un facteur important au cours des années de dépression.

Les denrées qui entrent dans notre commerce d'importation et d'exportation avec les Etats-Unis sont montrées en résumé aux tableaux 10 et 11 et en détail aux tableaux 12 et 13 du présent chapitre.

L'état V, p. 528, montre le commerce avec les Etats-Unis par groupes principaux de denrées les trois dernières années fiscales qui pourraient être mises en regard avec les années 1927 et 1914. Les métalloïdes (principalement le charbon et les produits du pétrole) et les substances chimiques sont un facteur important qui augmente la valeur et le volume de nos importations des Etats-Unis, bien qu'en 1935 les produits du fer soient devenus encore une fois le groupe le plus important et il y a encore de fortes importations de textiles, y compris le coton brut et d'autres produits végétaux, principalement fruits et légumes tropicaux ou hors de saison. Outre l'effet des accords d'Ottawa, dont le but est de stimuler le commerce intrainpérial, et, par intermittence, le fort escompte sur l'argent canadien entrant aux Etats-Unis, il existe dans la fluctuation de la part des Etats-Unis dans nos importations un facteur qu'il ne faut pas oublier, et c'est l'influence des capitaux placés au Canada. Les Etats-Unis sont la principale source extérieure pour notre machinerie et outillage et nos matériaux de construction. La cessation presque complète de dépenses capitales pendant la dépression affecte donc nos importations des Etats-Unis plus que celles de tout autre pays.

Le pouvoir d'achat des Canadiens est aussi un autre facteur ayant une influence importante sur les importations venant des Etats-Unis et qui peut affecter directement les exportations aux Etats-Unis. Ces exportations furent grandement réduites par les droits très élevés dont furent frappés plusieurs produits canadiens importants lors de la mise en vigueur des tarifs Hawley-Smoot, en juin 1930. Par la suite nos importations des Etats-Unis tombèrent plus que nos exportations vers ce pays. (Voir Annuaire de 1936, pp. 528-529.)

Toutefois, la convention commerciale avec les Etats-Unis qui est en force depuis le 1er janvier 1936 a remédié à la situation. Il ne faudrait pas perdre de vue que l'un des facteurs des augmentations du commerce a été l'influence de la récupération économique tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Somme toute, la convention commerciale a été un grand bienfait pour les éleveurs de bestiaux et les producteurs de bois canadiens et pour plusieurs autres classes bien qu'à un degré moindre.

**Commerce du Canada via les Etats-Unis.**—Nos importations d'outre-mer via les Etats-Unis ont décliné continuellement depuis quelques années, principalement celles venant de l'Empire Britannique. Ce déclin a suivi: (1) une propagande générale pour l'utilisation des ports de mer et des ports intérieurs du Canada, (2) des concessions additionnelles sur les marchandises importées sous le tarif préférentiel importées directement. Dans tous les traités commerciaux avec les pays étrangers il est stipulé que les marchandises doivent être débarquées à un port canadien si elles doivent jouir de tous les bénéfices spécifiés dans le traité. Entre 1920 et 1937 les importations via les Etats-Unis ont diminué de 9.5 p.c. à 2.8 p.c. de toutes nos importations des pays d'outre-mer.